

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

accéder à son déroulement de carrière sur I-Prof Toulouse

- Archives - année 2012 / 2013 - les Personnels - la carrière - infos administratives - les promotions -

Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2011

SNUipp-FSU 65

- ▶ en pdf joint, la marche à suivre pour lire votre déroulement de carrière
- ▶ si vous constatez une erreur, vous pouvez le faire rectifier en contactant votre gestionnaire individuel à la DIPER (avec vos justificatifs : arrêtés de nomination, d'avancement)
- ▶ pour calculer ce que nous appelons le correctif négatif par facilité (il vient en déduction de votre barème) :

compter 1 point par année gagnée

compter 0,5 point pour 6 mois gagnés

compter 0,25 point pour 3 mois gagnés

ce correctif a été gagné par une bataille syndicale menée par le SNI 65 (syndicat du 1er degré de la FEN 65 dans les années 50), car il permet d'atténuer les inégalités d'avancement qui sont créées par la prise en compte de la note dans le barème d'avancement.

avant son introduction, les collègues qui bénéficiaient de la faveur de leur inspecteur, avançaient à la vitesse la plus rapide, pendant que leurs collègues moins appréciés les regardaient passer depuis le bord du chemin. Ces différences entre les notes ne seraient pas graves (hormis la blessure d'amour-propre) si cela ne conditionnait pas le montant du traitement que nous percevons …

ce correctif a permis de renouveler la liste des promouvables et d'augmenter le nombre de collègues pouvant bénéficier d'un avancement plus rapide dans leur carrière.

autre conquête syndicale : jusqu'en 2004 le barème promo des PE comptait 2 fois la note et nous avons gagné l'harmonisation avec le barème des instituteurs pour lesquels la note ne comptait qu'une seule fois.

- ▶ se connecter à I-Prof Toulouse : <https://bv.ac-toulouse.fr/iprof/ServletIprof>